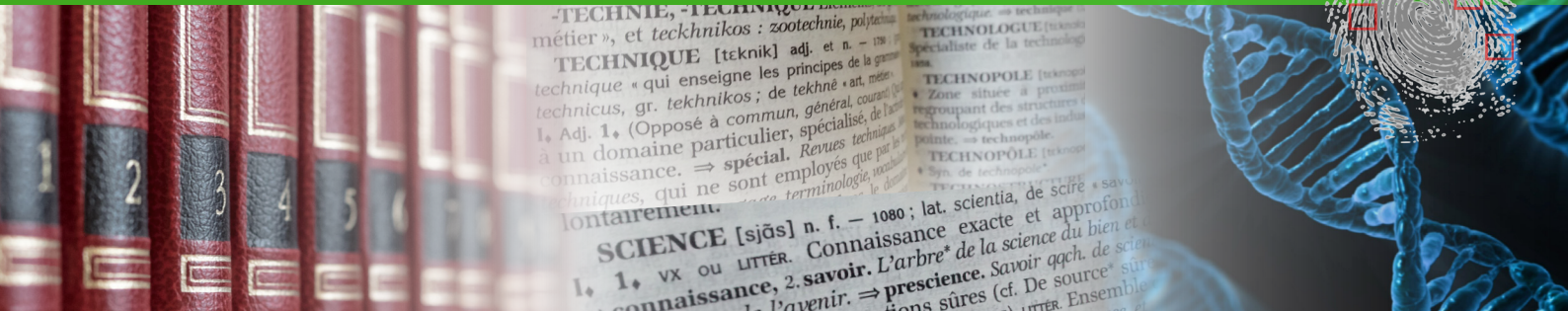




Workshop

Droit, sciences et techniques : des concepts aux régimes



**Du 29 juin au 3 juillet 2015
Grenoble**



PROGRAMME



LE THÈME

« Science », « technique », « recherche », « recherche opérationnelle », « connaissances scientifiques », « numérisation », « empreinte génétique », etc ; sont autant de concepts issus du monde des sciences et techniques que l'on retrouve dans le champ normatif (en général) et juridique (en particulier).

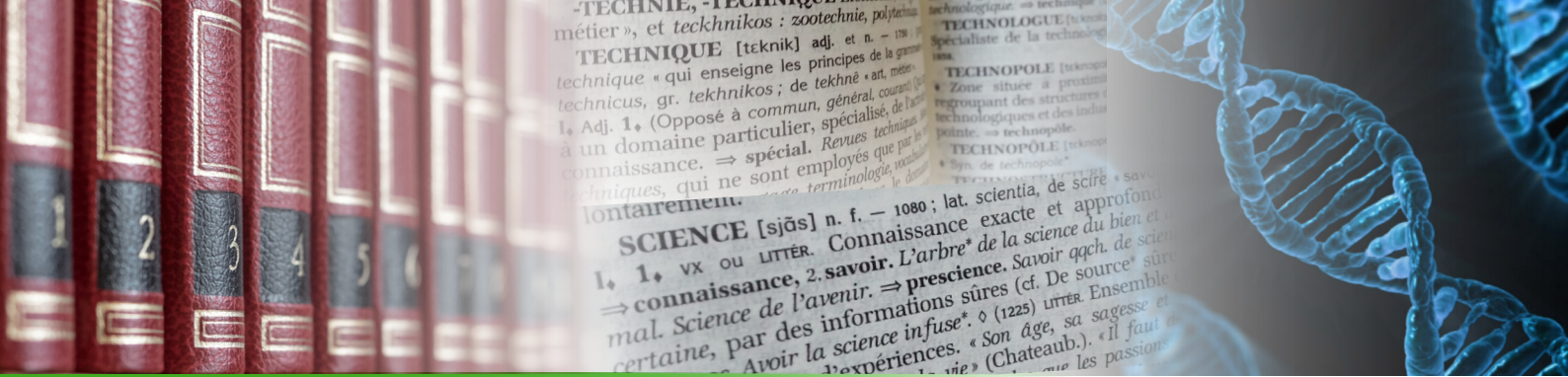
Ces concepts ont été imaginés et définis en dehors de toute préoccupation liée à leur régulation normative. Lorsque ces concepts sont importés dans l'univers normatif, la question de leur définition se présente sous un jour nouveau. Il s'agit alors de délimiter un domaine et de leur appliquer un régime. Par exemple, le droit reconnaît un principe de la liberté de la recherche, mais il définit également les conditions dans lesquelles une recherche peut susciter une action en responsabilité. Il encadre encore les activités scientifiques et technologiques par des régimes d'interdiction, d'autorisation, de déclaration. Enfin, il confère un statut juridique aux innovations et assure la protection d'un avantage concurrentiel pour leurs créateurs. Ainsi, le droit possède une fonction incitative, protectrice ou inhibitrice des activités scientifiques et technologiques.

Les concepts scientifiques et technologiques suscitent ainsi des interactions entre l'univers des S&T d'un côté et celui des normes, de l'autre. Le sens des mots présente un enjeu de taille, dès que l'on associe à ces mots des conséquences normatives.

L'objectif du séminaire est d'essayer de comprendre comment les concepts - qui naviguent d'un univers à l'autre - sont définis et appréhendés. Leur signification possède une dimension politique. Des mots apparemment neutres (le handicap, la valorisation) suscitent des débats, lorsqu'il s'agit d'articuler leur définition avec les règles qui leur sont appliquées. Ce débat est encore présent lorsqu'il s'agit de protéger un lanceur d'« alerte », de définir un « consensus » ou de mettre en relation les « bonnes pratiques » médicales et les règles qui gouvernent ces pratiques.

Les concepts se situent ainsi à l'interface des univers et ce workshop propose de se focaliser sur cette interface, pour mieux comprendre les enjeux de la régulation normative des activités ou des objets scientifiques et technologiques. Il s'agit de s'interroger non seulement sur les définitions normatives des concepts scientifiques, mais également sur les finalités et les méthodes d'encadrement de ces concepts.

Conçu de façon très ouverte, ce workshop a pour ambition de s'intéresser à la diversité des relations entre droit, sciences et techniques et de chercher s'il existe des constantes, des traits communs ou des lignes de force derrière cette diversité.



LUNDI 29 JUIN

17h00

ARRIVÉE ET ACCUEIL :

Hôtel « **Les mésanges** », Uriage (<http://www.hotel-les-mesanges.com/>)

19h00

POT DE BIENVENUE

20h00

DÎNER

MARDI 30 JUIN

THÈME N°1 : « LES CONCEPTS GÉNÉRIQUES »

PETIT DÉJEUNER

9h15

INTRODUCTION – PRÉSENTATION DU PROJET SCIENTIFIQUE

9h30

Vincent Gautrais : « *Définition : un concept au régime* »

10h15

DISCUSSION

10h45

PAUSE CAFÉ

11h15

Stéphanie Lacour : « *Technique* »

12h00

DISCUSSION

12h30

DÉJEUNER

14h00

Etienne Vergès : « *Recherche scientifique* »

14h45

DISCUSSION

15h15

Laurène Mazeau : « *Recherche opérationnelle* »

16h

DISCUSSION

16h30

PAUSE

17h00

Isabelle de Lamberterie : « *Etat des connaissances scientifiques* »

17h45

DISCUSSION

20h30

DÎNER





MERCREDI 1ER JUILLET

THÈME N°2 : « LES CONCEPTS EN ACTION » (1)

PETIT DÉJEUNER

9h15

Antoine Latreille : « *Numérisation* »

10h00

DISCUSSION

10h30

PAUSE CAFÉ

11h

Agnès Robin : « *Valorisation* »

11h45

DISCUSSION

12h15

DÉJEUNER

13h15

APRÈS-MIDI À L'EXTÉRIEUR

20h30

DÎNER À L'EXTÉRIEUR





JEUDI 2 JUILLET

THÈME N°2 : « LES CONCEPTS EN ACTION » (2)

PETIT DÉJEUNER

9h15

Rafael Encinas de Munagorri : « *Handicap* »

10h00

DISCUSSION

10h30

PAUSE CAFÉ

11h

Florence Bellivier et Christine Noiville « *Empreinte génétique* »

11h45

DISCUSSION

12h30

DÉJEUNER

14h00

Olivier Leclerc : « *Alerte* »

14h45

DISCUSSION

THÈME N°3 : « LES CONCEPTS À LA CROISÉE DES CHEMINS »

15h15

Estelle Brosset : « *Consensus* »

16h00

DISCUSSION

16h30

PAUSE

17h00

Anne-Sophie Ginon : « *Bonnes pratiques* »

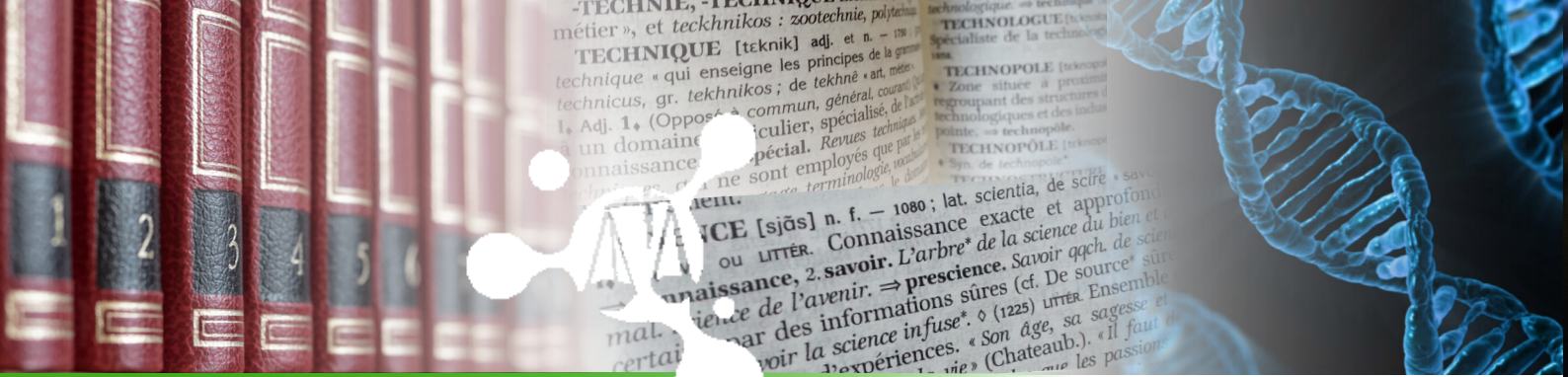
17h45

DISCUSSION

20h30

DÎNER





VENDREDI 3 JUILLET

SÉANCE DE SYNTHÈSE

PETIT DÉJEUNER

9h

**SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE : PEUT-ON DÉGAGER DES LIGNES DE FORCE ?
DISCUSSION SUR LES OPTIONS DE PUBLICATION**

11h

PAUSE CAFÉ ET ORGANISATION DES DÉPARTS

12h00

DÉJEUNER

DÉPARTS





LES PARTICIPANTS

Florence Bellivier, Professeur à l'Université Paris-Ouest

Estelle Brosset, Maître de conférences HDR à Aix-Marseille Université

Rafael Encinas de Munagorri, Professeur à l'université de Nantes

Vincent Gautrais, Professeur à l'Université de Montréal

Anne-Sophie Ginon, Maître de conférences à l'Université Paris-Ouest

Stéphanie Lacour, Directrice de recherche au CNRS

Isabelle De Lamberterie, Directrice de recherche émérite au CNRS

Olivier Leclerc, Chargé de recherche au CNRS

Antoine Latreille, Professeur à l'Université Paris Sud

Christine Noiville, Directrice de recherche au CNRS

Laurène Mazeau, Maître de conférences à l'Université Bretagne Occidentale

Agnès Robin, Maître de conférences à l'Université Montpellier 1

Etienne Vergès, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

INFORMATIONS PRATIQUES

ORGANISATION SCIENTIFIQUE : ETIENNE VERGÈS

ORGANISATION LOGISTIQUE : ELSA DYBKOV

RÉALISATION GRAPHIQUE : MARYLINE ALLENET

COORDONNÉES DU CENTRE DE RECHERCHES JURIDIQUES

CRJ - Faculté de droit - BP47 - 38040 GRENOBLE Cedex 9

SITE INTERNET : crj.upmf-grenoble.fr

RENSEIGNEMENTS : crj@upmf-grenoble.fr // 04.76.82.58.16

